



L'affaire d'Outreau : Alain Marécaux, condamné puis acquitté.

"Présumé coupable", avec Philippe Torreton.



Omar Raddad, condamné et gracié.

"Omar m'a tué", de et avec Roschdy Zem.

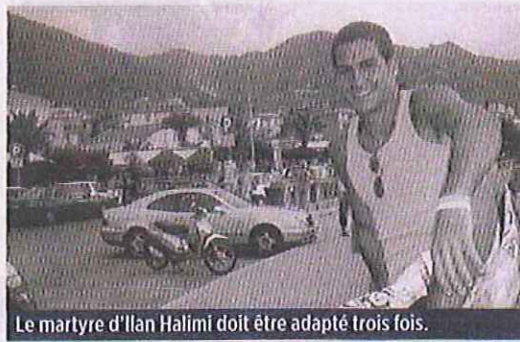
# LES AFFAIRES

## et le cinéma

*Les faits-divers font à nouveau le miel des scénaristes et des réalisateurs. Après le cas Omar Raddad et l'affaire d'Outreau, auxquels Roschdy Zem et Vincent Garenq ont consacré un film, sorties et projets se multiplient autour des derniers soubresauts de l'actualité. Bonne recette ou manque d'imagination ? Et quelles conséquences collatérales sur les personnalités impliquées ?*

**E**norme ! Alors qu'un peu plus de 1 000 plaintes viennent d'être déposées par l'Association d'Aide aux Victimes du Mediator et de l'Isoméride (Aaavam) contre les laboratoires Servier, que Jacques Servier et cinq personnes morales du groupe ont été mis en examen et placés sous contrôle judiciaire le mercredi 21 septembre, un projet de film sur l'affaire est déjà en préparation. Piloté par la dynamique société Haut et Court, il s'inspire du livre d'Irène Frachon, « Mediator 150 mg », publié en juin 2010 aux éditions Dialogues. A la réalisation : Emmanuelle Bercot, déjà en phase d'écriture avec sa scénariste Séverine Boschem. En plein regain des affaires de francophonie, Yves Boisset a, lui, repris le siège des producteurs. Adoube puis finalement refusé il y a deux mois par l'un d'eux, soudain inquiet du risque, le scénario qu'il peaufine sur le sujet, remontant le fil des relations troubles entre Valérie Giscard d'Estaing et Jean-Bedel Bokassa dans les années 1970 jusqu'aux scandales actuels, pourrait bien cette fois trouver preneur.

Jamais le cinéma n'a été autant en phase avec l'actualité. Récemment, deux longs-métrages consacrés aux dysfonctionnements de la justice française ont bouleversé des milliers de spectateurs : « Omar m'a tuer », de Roschdy Zem, sorti fin juin, et « Présumé coupable », de Vincent Garenq, toujours en salles. Impossible désormais d'ignorer le calvaire enduré par Alain Marécaux, l'une des victimes d'Outreau. Son visage douloureux a fait le tour des plateaux de télévision. Et le travail de Roschdy Zem contribuera peut-être à la révision du procès qu'Omar Raddad réclame depuis sa condamnation. « On dirait que le cinéma français se réveille », se réjouit Jean Bréhat, producteur du film de Roschdy Zem. Déjà à l'origine d'« Indigènes » (2005) et de « Hors-la-loi » (2010), il développe actuellement un nouveau projet de Rachid Bouchareb sur l'apogée puis la chute de la French Connection qui permit l'exportation d'héroïne depuis la France jusqu'aux Etats-Unis. « On commence enfin à s'emparer des sujets d'actualité sans attendre cinquante-cinq ans que les gens soient morts ! », tonne-t-il. Et les spectateurs suivent. 600 000 entrées, très joli score, pour « Omar m'a tuer », déjà 259 000 pour « Présumé



Le martyre d'Ilan Halimi doit être adapté trois fois.

Ilan Halimi/Sipa



L'affaire du Mediator racontée dans « Une histoire française ».

Esther/DD/Sipa



Valérie Giscard d'Estaing et Jean-Bedel Bokassa.



Liliane Bettencourt et sa fille Françoise.

P. Kovarik/AFP



La tuerie du Grand-Bornand : l'affaire Flactif.

Fayolle/Sipa

coupable » au bout de deux semaines d'exploitation. « Il nous est arrivé de débattre pendant quatre heures avec le public durant les avant-premières », raconte Vincent Garenq, le réalisateur de « Présumé coupable ».

Il faut revenir aux années 1970 pour trouver une telle réactivité. On pense à André Cayatte qui signe « Mourir d'aimer » en 1971, deux ans seulement après le suicide de Gabrielle Russier, à Michel Drach qui adapte, en 1979, « le Pull-Over rouge », de Gilles Perrault, trois ans après l'exécution de Christian Ranucci. « Pour moi, il s'agit d'un réflexe citoyen, analyse Jean Bréhat. A un moment donné, devant l'impunité totale d'une partie de la classe politique, quand on voit se succéder les prévarications monstrueuses, des valises d'argent, des emplois fictifs, qu'on constate que personne n'est jamais condamné, que les coupables sont même réélus, les producteurs et les réalisateurs, comme n'importe quel passant dans la rue, ont envie de dire : "Stop, arrêtez !" »

Comme Irène Frachon, s'inquiétant, dès 2007, des effets du Mediator sur ses patients... « Irène Frachon a agi par conviction citoyenne, s'enthousiasme Emmanuelle Bercot. Son combat n'est pas celui d'un chevalier blanc qui veut faire s'écrouler un monstre de l'industrie pharmaceutique. C'est vraiment l'aventure humaine et singulière d'un petit pneumologue qui, du fin fond de sa Bretagne, commence à s'interroger sur le cousinage du Mediator avec l'Isoméride, invoqué dans une revue médicale, s'inquiète pour ses patients qu'elle voit mourir et va se battre avec beaucoup de courage. Irène aurait pu continuer sa petite vie tranquille, refiler le bébé à des cardiologues. Mais non, elle n'a jamais rien lâché, elle a payé de sa personne. Sa générosité m'intéresse finalement davantage que le scandale sanitaire. Dans une société où plus personne n'ose faire de vagues, on voudrait tous avoir son énergie. » Monté dans l'urgence – « Une condition posée par la production », dit la réalisatrice –, le film, rebaptisé « Une histoire française » et élaboré en accord avec Irène Frachon, s'arrêtera avant le procès. « C'est un peu bizarre de savoir qu'on va tourner ce film sans en connaître l'issue juridique, reconnaît Emmanuelle Bercot. Mais « Une histoire française » est d'abord un film de révolte. J'espère qu'il va contribuer à élargir la prise de conscience des gens. »

**Réflexe citoyen ou filon juteux ?** En quelques mois, plus d'une vingtaine de

## L'ÉVÉNEMENT

projets concernant des « affaires » ont été déposés au CNC, dont 17 concernant DSK, enregistrés dès le lendemain de son arrestation (on en devrait 2 à Jean-Pierre Mocky qui, contacté, ne dément ni ne confirme). A peine leurs livres publiés, écrivains et éditeurs sont assaillis de demandes d'achat de droits, et ne peuvent s'empêcher d'y voir un fort vent d'opportunisme. « *Le phénomène a toujours existé, mais il est en constante accélération* », reconnaît Joëlle Bouhout, aux Editions de l'Olivier. Producteurs, réalisateurs et acteurs sont ainsi très nombreux à s'intéresser au livre que Stéphane Durand-Souffland a consacré en avril dernier à Suzanne Viguié, toujours portée disparue depuis février 2000, (« Disparition d'une femme : l'affaire Viguié »). Et que dire de l'engouement suscité par « le Quai de Ouistreham », de Florence Aubenas ? Pas moins de 20 demandes ont été soumises à l'auteur... qui les a toutes retoquées par respect pour ces femmes dont elle a décrit la souffrance. « *C'est un livre qui parle de gens vrais, explique-t-elle. A l'écrit, on craint déjà de les trahir. A l'image, c'est pire. Et puis le cinéma est toujours synonyme d'argent. Je ne voulais pas qu'on puisse dire qu'on pouvait faire du fric avec la misère. Dans quelques années peut-être.* » « *Je comprends qu'on puisse ressentir une forme d'opportunisme à puiser ainsi dans l'histoire de personnes vivantes,*



« New York Unité spéciale », inspirée de l'affaire DSK.

reconnaît Emmanuelle Bercot. *Il y a une certaine indécence à profiter d'elles parce qu'on sait bien que le cinéma n'est pas une œuvre caritative. Mais on peut aussi y voir une sorte de réparation.* » Alain Marécaux l'affirme devant les caméras. Omar Raddad a vécu ainsi le film de Roschdy Zem. Mais tous, protagonistes, victimes ou familles de victimes, ne partagent pas cet avis. **Écrivain, essayiste et avocat**, Emmanuel Pierrat sait ce qu'il peut coûter aux professionnels de s'attaquer à un fait-divers. Il a été l'avocat du couple Villemin pour l'exploitation audiovisuelle de leur histoire, et conseille plus d'un réalisateur et producteur. « *Les gens me demandent : "De qui faut-il se méfier ?" Ma réponse est : "De tout le monde !" Qu'il s'agisse d'un procès en cours ou d'une affaire déjà jugée, qu'il y ait encore des gens en prison ou qu'ils*

### AFFAIRE DSK : LE CASTING IDÉAL

**Vu par un spécialiste des grandes heures du casting.**  
**Dominique Strauss Kahn :** *Wladimir Yordanoff*  
**Anne Sinclair :** *Emmanuelle Devos*  
**Nafissatou Diallo :** *Marianne Jean-Baptiste, de la série « FBI : portés disparus »*  
**Halle Berry ou Ayo**  
**Le procureur Charles Vance :** *William Hurt*  
**Benjamin Brafman :** *Joe Montegna ou Harvey Keitel*  
**Kenneth Thompson :** *Lilian Thuram*  
**Tristane Banon :** *Christa Theret*

*aient été libérés (ceux-là ont le droit à l'oubli), ce genre de film passe obligatoirement par le tamis d'un service juridique.* » Emmanuel Pierrat est formel. Lorsqu'on touche aux « affaires », mieux vaut sortir couvert. « *En achetant les droits d'un livre, le terrain est déjà un peu balisé.* » Souvent deux valent mieux qu'un. « *Si vous acquérez les droits de l'ouvrage de la victime et ceux de celui d'un journaliste d'investigation, vous neutralisez la première et, de l'autre côté, vous avez l'assurance d'un travail professionnel qui colle à la vérité judiciaire. C'est la doctrine de "Faites entrer l'accusé". L'émission présente cela comme une valeur morale. En réalité, c'est pour être imparable.* » Investir dans des droits d'adaptation est une assurance pour le futur peu coûteuse. « *100 000 euros dans le budget d'un film ? Ça correspond au poste plantes vertes !* », plaisante l'avocat. **Pour autant, porter un fait-divers à l'écran** n'est pas une balade de santé. Prévu pour octobre, le tournage de « Sévère », sur l'assassinat du banquier Edouard Stern, avec Benoît Poelvoorde et Laetitia Casta, doit donner actuellement des sueurs froides à sa réalisatrice, Hélène Fillières, et à son producteur, Mathieu Tarot. Car le livre de Régis Jauffret, publié en mars 2010 et dont le film est adapté, fait désormais l'objet d'une procédure judiciaire. La famille n'a attaqué que lorsqu'elle a appris l'existence d'un projet de film. Le jugement sera rendu en novembre par le tribunal de Genève. « *Les Stern n'ont clairement pas envie que le film se fasse, explique Emmanuel Pierrat. Or, si le livre est condamné, le producteur aura une grosse épine dans le pied. Il aura beau dire que "Sévère, le film" a pris des distances avec l'ouvrage, les distributeurs ne se précipiteront pas pour l'acheter. Mais aussi, pourquoi aller taper dans le CAC 40 ? La famille Stern est l'une des plus riches du monde...* »

« *On ne peut jamais garantir un producteur contre un recours des protagonistes lors de l'adaptation d'un livre, insiste Delphine de La Panneterie, responsable des droits audiovisuels chez Robert Laffont. L'ouvrage écrit peut ne susciter aucune réaction ; sa mise en images, oui. Il est très difficile de se voir – soi ou ses proches – représenté à l'écran.* » « *La seule affaire que je connaisse, parfaite à adapter, et qui a d'ailleurs donné lieu à deux films ("L'Emploi du temps", de Laurent Cantet, en 2001, et "L'Adversaire", de Nicole Garcia, en 2002, NDLR), c'est l'affaire Jean-Claude Romand, poursuit Emmanuel Pierrat. Lui, c'était le client idéal. Femme, enfants, parents : toutes les victimes étaient mortes, et*

## CANAL+ OU LA FICTION POLITIQUE

Six ans déjà que la chaîne cryptée explore un réel musclé.

Le terroriste Carlos, le parrain Francis le Belge ; plus récemment, le braqueur Pierre Goldman et le mercenaire Bob Denard ; bientôt, la députée assassinée Yann Piat : les figures de faits-divers à portée politique pullulent sur Canal+. En 2007, « les Prédateurs » (de Lucas Belvaux) constituent un tournant : Loïc Le Floch-Prigent, Alfred Sirven et Eva Joly portent leur vrai patronyme. « *La tradition française consiste à ne pas donner les noms, comme l'avait respectée*



« Carlos », d'Olivier Assayas.

*Claude Chabrol dans "L'ivresse du pouvoir" [mettant aussi en scène Eva Joly, NDLR], explique Fabrice de la Patellière, directeur de la fiction française à Canal+. Nous avons, nous, opté pour une approche anglo-saxonne, ce qui était assez nouveau.* »

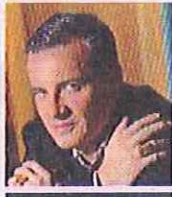
La chaîne et les producteurs ne contactent a priori pas les personnes concernées ni leurs proches, qui se manifestent parfois par le biais de leurs avocats... Exceptions : la fille de Yann Piat a confié des éléments sur sa mère à la scénariste et le fils de Bob Denard a été associé comme coproducteur au téléfilm consacré à son père. C'est Carlos qui a posé le plus de soucis : du fond de sa cellule, il a multiplié les procédures pour demander un droit de regard. Sans succès. ■ CÉCILE DEFFONTAINES

Romand avait accepté de parler à Emmanuel Carrère.

Rien d'étonnant, donc, à ce qu'un certain nombre de projets fassent « pschitt ». Annoncés à grands renforts de communiqués, les deux films qui devaient être consacrés à l'affaire Bettencourt, celui de Michel Hazanavicius et celui d'Edouard Baer avec Jean Rochefort dans le rôle de la milliardaire, sont tombés à l'eau. « Edouard le fera sans moi, dans dix ans, peut-être », rigole Rochefort. Lui et moi voulions quelque chose d'ambitieux, quelque chose comme l'homo sapiens et l'argent. Pour l'heure, il y a un côté chansonnier qui nous a fait abandonner le projet. »

« Le cinéma est un cimetière de films mort-nés », résume Emmanuel Pierat. Enterrés avant d'avoir vu le jour, la kyrielle des scripts sur DSK. Seule la série américaine « New York Unité spéciale » s'est « librement » emparée de l'affaire en mettant en scène l'acteur Franco Nero dans le rôle d'un homme politique italien accusé de viols dans des circonstances similaires. L'épisode a été diffusé le 21 septembre dernier aux Etats-Unis. Le sera-t-il en France ?

**Le septième art peut aussi donner lieu** à de singulières et tristes guerres d'ego. Quatre mois après qu'il a officiellement annoncé à Cannes son intention de consacrer un film, « A demain », au martyr d'Ilan Halimi, Alexandre Arcady se retrouve désormais face à deux projets concurrents : « les Ignorants », de Thomas Langmann, annoncé il y a quinze jours, et « Tout, tout de suite », l'adaptation du livre de Morgan Sportès, dont Ilan Goldman vient d'acquiescer les droits et que doit réaliser Richard Berry. « J'ai tout de suite eu envie de témoigner sur cette affaire, laisser une trace de cette ignominie, dit Alexandre Arcady. Il y a deux ans arrivent les deux livres de Ruth Halimi et Emilie Frèche [“24 Jours, la vérité sur la mort d'Ilan Halimi”, écrit par la mère du jeune garçon, et “la Mort d'un pote”]. Je les contacte. Ruth Halimi souhaitait attendre que justice soit rendue avant qu'on porte son livre à l'écran. J'ai compris et respecté sa volonté, j'ai attendu. Ensuite, je lui ai donné un droit de regard sur le scénario et sur le casting. Le tournage est prévu en juin et les bénéfices iront à la fondation Ilan Halimi. Trois films sur cette affaire, c'est indécent. Je ne revendique pas de légitimité mais j'ai la caution de la mère de la victime. » « Nous ne sommes pas dans le champ du show-biz », répond Ilan Gold-



**« Le cinéma est un cimetière de films mort-nés. »**

Emmanuel Pierat



**« Une histoire française est d'abord un film de révolte. »**

Emmanuelle Bercot



**« Le cinéma est l'un des plus beaux instruments de réflexion. »**

Eric Guirado

man, et en aucun cas je ne participerai à une quelconque guéguerre. Ce serait indigne des événements que nous souhaitons relater. Mais comment n'offrir qu'un seul film au public ? L'enquête de Morgan Sportès donne une matière à réflexion passionnante sur notre société. Et je suis prêt à imaginer toutes les concessions possibles pour faire un grand film. » Les deux hommes doivent se rencontrer. « Le cinéma s'accommode mal de fusions, prévient Ilan Goldman, mais on parle tous de la même histoire. » De son côté, Thomas Langmann ne fait pas de déclaration.

Toutes les adaptations de faits-divers ne connaissent pas un destin aussi mouvementé. Publié en mai 2010, l'adaptation du livre de Raphaëlle Bacqué, « le Dernier Mort de Mitterrand », qui relate le suicide de François de Grossouvre à l'Élysée, est en bonne voie. Coécrite par la journaliste et Marc Dugain, produite par Jean-Louis Livi, elle sera réalisée par Yves Angelo avec André Dussollier dans le rôle de François de Grossouvre. On attend « Possessions », d'Eric Guirado, librement inspiré de l'affaire Flactif (le 7 mars). Et, plus rapidement, les films de Jean-Marc Moutout et Philippe Lioret. Chacun y revient sur des événements marquants de ces dernières années : dans l'un, « De bon matin » (sortie le 5 octobre), le pétage de plombs (on ne voit pas d'autres mots) d'un employé de banque suisse qui, un jour de 2004, s'est suicidé après avoir tué deux de ses supérieurs. Dans l'autre, « D'autres vies que la mienne », d'après le roman d'Emmanuel Carrère (en salles le 9 novembre), le combat de deux petits juges d'instruction contre les organismes de crédit. « Je suis de mon époque, je regarde ce qui s'y passe », commente humblement Philippe Lioret. « Je ne peux pas m'empêcher d'établir un lien entre les faits-divers et la conjoncture économique et sociale d'un pays, analyse Eric Guirado. Pour moi, l'affaire Flactif pose la question de la convoitise et de l'envie de façon très contemporaine. Comment deux couples, présentés l'un à l'autre par les hasards de la vie, en arrivent-ils à passer d'une relation normale à cette barbarie meurtrière ? J'ai voulu m'arrêter sur ces rouages en me focalisant particulièrement sur la psychologie du meurtrier. Arrêtons d'avoir peur, réfléchissons. Le cinéma est l'un des plus beaux instruments de réflexion. »

■ MARIE-ELISABETH ROUCHY  
(AVEC LUCIE CALET)

**OCCUPATION**

LES RAVAGES DE LA GUERRE EN IRAK

BAFTA AWARD et FIPA D'OR 2010

OCCUPATION retrace les vies de trois soldats anglais pendant et après l'invasion de Bassorah en avril 2003. Mus par l'amour, l'intérêt ou l'idéalisme, aucun d'eux ne sortira indemne de l'épreuve...

EN VENTE EN DVD

Extraits sur [www.kobafilms.fr](http://www.kobafilms.fr) et sur [arteboutique.com](http://arteboutique.com)

ARTE EDITIONS 20 YEARS Obs Kobo